

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

<i>Tunis-Tunisie</i>	<i>France</i>
Un an Fr. 10	Un an Fr. 12
Six mois 6	Six mois 7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef: **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

AUX ÉLECTEURS !

Tunis, le 19 Mars 1896

AUX ÉLECTEURS !

ÉLECTEURS,

L'heure n'est plus aux vaines récriminations. Le moment de l'action est proche. Quarante-huit heures nous séparent à peine des élections. Vous avez donc à peine le temps de réfléchir aux conséquences que l'acte de souveraineté que vous allez accomplir peut avoir pour la Colonie. Souvenez-vous que c'est le seul acte dans la vie de l'homme qui le met sur le même pied d'égalité que les puissants de la terre, qui l'élève, non-seulement à leur hauteur, mais qui en fait aussi leur maître.

C'est donc en maîtres, c'est-à-dire dans toute la puissance de votre volonté que vous aurez, le 22 mars, à choisir la voie des intérêts généraux de la Colonie.

Imbus de ces principes, nos frères ont su s'affranchir de l'esclavage dans lequel les tenaient leurs tyrans; vous marcherez comme eux, à la conquête de vos libertés politiques et économiques, vous montrerez à une poignée de sectaires avides de prébendes, assoiffés de richesses, comment, en ne s'inspirant que de leur conscience, les fils libres de la révolution sacrifient au bien général leurs intérêts personnels, aussi bien que leurs préférences.

ÉLECTEURS,

Vous êtes appelés à vous prononcer entre un Ministre circonvenu par quelques personnalités désireuses de transformer la Tunisie en un fief, sur lequel ils prélèveraient la dime qu'ils convoitent et qu'ils considèrent comme la juste récompense des services électoraux qu'ils prétendent rendre à leur maître et un groupe d'hommes qui n'acceptent que les ordres de la Colonie, seule maîtresse de ses destinées.

Autour du Ministre sont des gens qui, pour atteindre leur but, pour satisfaire leur avide cupidité, pour couvrir peut-être des extorsions, ont besoin de montrer à leur chef qu'ils disposent d'une influence considérable: pour cela ils ne craignent pas, par des écrits laborieux où la suffisance se coude à l'insolence, de se rendre coupables de la plus monstrueuse iniquité en dénaturant sciemment le sens des élections.

Sur ordre, ces hommes s'aperçoivent aujourd'hui que les intérêts de la grande cité, comme régionnaire, sont complètement abandonnés aux caprices d'une administration sans contrôle.

Vous ferez justice de toutes ces intrigues.

Vous accorderiez votre confiance aux candidats de la Colonie, c'est la seule récompense qu'attendent ceux qui les présentent à vos suffrages.

ÉLECTEURS,

Vous avez à choisir entre les candidats qui émanent du comité "d'action résidentielle", qui n'est, en somme, actionné que par deux ou trois personnalités bien connues à Tunis par leurs tendances accaparatives, et les candidats de la Colonie.

Sur la liste du comité des *appétits* y figurent sans doute des hommes connus de vous et vers lesquels vont peut-être vos sympathies personnelles, mais le moment n'est pas aux attendrissements. Avant de prendre une décision aussi importante vous devez vous demander si ces amis de tous les jours dans la vie privée ne deviendraient pas, s'ils étaient élus, vos pires ennemis dans la vie publique.

Vous ne devez pas douter qu'entre les mains des parrains qui les présentent à vos suffrages ils en seraient réduits à la résistance passive.

En pareil cas, votre vote ne peut leur être acquis. La politique de ce comité à votre égard, connaissez, elle se résume en quelques mots:

Périssent la Colonie plutôt que l'armoire au beurre.

Sur la liste des candidats patronnés par la Colonie, il en est certes, dont la valeur fait à peine contre-poids aux candidats de M. Millet, mais l'acceptation par eux des vœux de la Colonie nous est un sûr garant que, élus, ils s'inclineront devant votre volonté: c'est de vous seulement qu'ils doivent recevoir des conseils.

C'est là que repose toute la confiance que vous devez accorder aux candidats de la Colonie.

En votant pour les candidats de M. Millet vous ratifiez l'application du décret des impôts d'enregistrement et du timbre, vous encouragez le Ministre à établir à brève échéance tous les impôts qui pèsent si lourdement sur nos compatriotes de France.

Ces impôts vous les connaissez:

L'impôt mobilier est un de ceux qui pèse le plus sur la classe modeste.

L'impôt de prestation est non seulement coûteux, mais il est dégradant.

L'impôt de la patente ruineux pour le commerce naissant.

En votant pour ces candidats, vous votez la création en Tunisie des contributions indirectes, administration qui emploie dans la perception, les moyens les plus humiliants pour notre caractère français.

En votant pour le comité de l'éteignoir vous livrez le pays au régime du bon plaisir.

Vous livrez notre pays d'adoption aux mains d'hommes qui n'attendent qu'un verdict favorable pour commettre les pires excès afin de s'affranchir de toute ingérence.

ÉLECTEURS,

Si vous accordez votre confiance aux candidats de la Colonie indépendante, vous manifestez la volonté de travailler en toute liberté, pendant un temps limité, au moins, aux difficultés que vous avez en-

core à vaincre pour sortir de la période des tâtonnements.

Vous tracez au pouvoir la ligne de démarcation qu'il ne peut franchir sans compromettre les intérêts vitaux de la Colonie.

En votant pour la liste indépendante vous limitez les dépenses aux recettes habituelles ordinaires.

Vous indiquez que les dépenses nécessaires à l'outillage économique de la Tunisie, tels que: chemins de fer, routes, ports, soient prélevées sur un emprunt et les charges retomberont sur les générations futures qui, elles, trouveront le pays dans l'état de prospérité ou vous l'aurez laissé.

C'est donc, avec connaissance de cause, que vous allez aux urnes; à vous de choisir et de dire si vous voulez des hommes qui ne voient en la Tunisie qu'une proie, ou d'autres qui n'attendent rien du pays en rémunération de leur peine.

ÉLECTEURS,

Vous êtes le peuple souverain, à vous de donner au tyran!

N'oubliez pas que si M. Millet est, ainsi qu'il le dit lui-même, le premier Français en Tunisie, il doit être aussi le premier serviteur des Français ce qu'il semble trop oublier.

LA RÉDACTION.

Propos de la candidature de M. Lecocq au Kef M. de Carnières n'avait pas besoin de mêler le nom de mon oncle, M. Eugène Carpentier, dans une polémique où il n'avait que faire.

Un autre côté, M. Lecocq n'aurait pas dû, non plus, lancer ce gros mensonge qu'on père avait été condamné à quinze ans de prison par les commissions mixtes pour avoir combattu dans la presse le résident de la République, devenu en leur honneur, quand il s'agit pertinemment, au lieu de moi, que cela n'est pas vrai.

Comprendra que nous ne nous étendons pas davantage sur ce sujet, mais ce que M. de Carnières aurait pu arranger sans crainte assurément d'être démenti, c'est que, jusqu'en 1882, M. Lecocq se cachait pas ses sympathies pour le régime déchu.

Si aujourd'hui, il possède un quart de propriété ne le doit-il pas un peu à l'État? Em. L.



Nous avons dit, dans notre précédent numéro, que M. Prève D^e de la C^e du Port de Bizerte n'avait pas le séjour voulu — six mois — pour être électeur et partant éligible à la Chambre de Commerce.

Admettant que ce candidat des Beni-Bou-*tout* le beurre de l'assiette gouvernementale ait le séjour voulu en Tunisie pour être éligible à la Chambre de Commerce, nous demandons aux électeurs s'il jugent que le candidat nouveau venu connaît suffisamment nos besoins pour aller les défendre n'importe où!

Indépendamment de cette raison, M. Prève, dans sa situation d'employé à la C^e du Port de Bizerte, ne pourrait jamais être autre chose que le porte-paroles de sa compagnie et non le défenseur des intérêts français de la région de Bizerte qui sont diamétralement opposés à ceux de MM. Hersel, Couvreur et Lesueur le protecteur déf. Prève.

PAS D'ÉQUIVOQUE!

Pas d'équivoque, dit la *Dépêche* aux véritables candidats de la Colonie Française dans un facium — qui pue à plein nez son auteur — plein de menaces à l'égard de celle-ci.

L'équivoque est-elle pourtant possible? Deux listes sont en présence.

La première représente la politique d'aplatissement devant le Résident Millet, la politique de servage devant cet homme néfaste, la politique d'impôts de toutes sortes, la politique, disons-nous, d'humiliations, d'avaries et d'affronts, inaugurée par l'inconscient que nous subissons, pour notre ruine, depuis tantôt dix-huit mois, en échange, naturellement, pour certains meneurs, valetaille abjecte, de concessions, subventions, places, faveurs ou autres pots-de-vin;

La seconde, élue en réunion publique, représente les véritables intérêts de tous; elle représente, surtout, cette vaillante Colonie dont elle est l'émanation, qui, maintes fois blessée dans sa dignité par un Millet, entend être respectée, même de celui-ci, fut-il Ministre plénipotentiaire et Résident Général de la République Française et n'admet pas que le Représentant d'une démocratie soit autre chose que le serviteur de tous et non un matador qui veut faire tout trembler autour de lui et agir comme en pays conquis, en véritable despote.

Voilà pourquoi l'équivoque n'est pas possible.

Les deux listes en présence sont nettement: la première résidentielle et la seconde anti-résidentielle, avec Millet, regnante, naturellement.

La première est lancée par des Pellerin, des Millet et des Communaux, qu'escortent quelques naïfs comparses, la seconde est la libre expression du suffrage des électeurs commerciaux, publiquement réunis.

Entre la liste de la Colonie et celle de l'intéressé trio ci-dessus, les électeurs peuvent-ils hésiter une seconde?

Nous avons le ferme espoir qu'ils feront à la liste du comité Milletiste, dit de l'action républicaine, la conduite de Grenoble qu'elle mérite à tous égards.

Allons! messieurs les résidentiels, tout sentiment de dignité est-il éteint chez vous, que vous vous abaissiez jusqu'à jouer rôle aussi méprisable que celui auquel vous vous prêtez?

Mais relisez donc cet article: *Pas d'équivoque* et faites-vous en expliquer le sens si vous êtes incapables de le comprendre.

On demande ni plus ni moins aux électeurs de voter pour des hommes à genoux devant le Résident sinon l'on coupe le cordon acoustique et les vœux n'arrivent plus à leur adresse, voilà tout. Le Résident n'en est pas plus malade, mais il est mal informé. Qui est-ce qui en souffre? La Colonie.

Des Chambres hostiles n'échangeront avec lui que du papier officiel! Voilà la vérité!

«... Mais IL — lisez le Résident Millet — ferait un métier de dupe, et il manquerait à ses devoirs s'il accordait la même confiance, la même autorité aux pires ennemis du Protectorat qu'à ceux qui se sont faits courageusement les défenseurs des idées de modération et de bon sens.»

Comprenez-vous le sens de ces lignes, messieurs de l'action républicaine?

Les ennemis du Protectorat, ce sont ceux qui se sont opposés de toutes leurs forces jusqu'à sacrifier leurs intérêts personnels, à l'impôt du timbre et de l'enregistrement, ce sont ceux qui ne veulent à aucun prix d'impôts nouveaux, trouvant, avec raison, que nous en supportons déjà bien assez sans qu'on vienne en augmenter le nombre. Tandis que les défenseurs, les véritables défenseurs aurait dû dire la *Dépêche*

che, ce sont ceux qui acceptent, sans protestation, les billevesées d'un Résident et tous les impôts saugrenus qu'il lui plairait de nous appliquer. C'est logique.

Heureusement que nous savons à quoi nous en tenir sur le bon sens et la sagesse de la Colonie, elle comprendra, elle a compris plutôt, que ses véritables défenseurs se trouvent du côté de ceux qui ne sont pas d'ores et déjà disposés à accorder un concours bienveillant mais non désintéressé au sieur Millet, qui, après tout, n'est pas vissé que nous sachions au fauteuil de Résident Général en Tunisie.

Il suffit même d'une légère poussée — et nous l'attendons avec impatience des électeurs — et M. Millet dégringolera, à la joie de tous, même de ses amis d'un jour, du siège qu'il occupe si mal.

Le Comité milletiste n'est pas exigeant sur le choix de ses adhérents. Il faut dire qu'il lui serait difficile de l'être, car les hommes à qui on demande de faire besogne aussi servile que celle de soutenir un homme à la mer, un homme qui a lassé tout le monde par sa façon insolente de faire, ne courent pas les rues, surtout les rues de Tunis où chacun a conscience de ses droits et entend les faire respecter même d'un résident, celui-ci s'appelait-il Millet.

C'est pour cette raison, sans doute, qu'au punch de mercredi, nous avons aperçu, au premier rang des ligueurs, quelques têtes qui ont dû être tout étonnés de se trouver en pareil milieu, ayant été plutôt habitués à la fréquentation des gardes-chiourme qu'à celle des honnêtes gens qui les ont bannies de leur société, en les privant du droit de vote pour nombre de délits dont le moindre est certainement celui d'avoir tenu des maisons de jeux de hasard et autres.

Si le Comité milletiste n'a que des gens comme ceux-là pour déposer des bulletins dans l'urne, il risque fort de n'en guère avoir.

Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Ça se détraque !

Allons, allons, ça se détraque dans la galère résidentielle.

De graves dissentiments auraient surgi, cette semaine, parmi les candidats de MM. Th. Pellerin, René Millet et Victor Communaux, qui ont vu clair le rôle de dupes qu'on voulait, à leur insu, leur faire jouer.

On nous affirme qu'il a fallu toute l'autorité d'une haute intervention pour apaiser les esprits et empêcher la dislocation de la liste du comité des actions dites républicaines par le retrait de trois ou quatre candidatures qui se trouvent mal à leur aise au milieu des appétits pantagruéliques où ils se sont fourvoyés dans un but — ô chimère ! — d'apaisement et de conciliation.

A propos de l'article du *Bulletin des Renseignements Coloniaux*, que nous avons reproduit la semaine dernière, les journaux à la solde du résident Millet, comme la *Politique Coloniale*, par exemple, osent écrire des monstruosité comme celles ci-dessous, dignes de celui qui les a inspirées :

Nous savons très bien que pour que le Résident soit bien vu en Tunisie, il faudrait qu'il sacrifie la métropole au profit de la colonie, et encore les colons ne seraient pas contents !... mais, dès l'instant que les justes protestations sont entendues et que l'on fait mine de leur donner satisfaction, le Résident général n'est même plus bon à jeter aux chiens, cependant le colon tunisien est bien plus heureux et gagne bien plus d'argent que le cultivateur français et il ne serait que juste de répartir plus sagement les charges ! ! !

Quel pavé de lours !

Le 3^e Collège Électoral

Au sujet de la création du 3^e collège électoral, le *Progrès de Sousse* fait les judicieuses réflexions suivantes auxquelles nous nous associons pleinement :

C'est un pas en avant sérieux pour la colonie, et, de même que nos confrères de la presse tunisienne, nous nous félicitons de cette création qui appellera à siéger la Conférence Consultative, avec les représentants du commerce et de l'agriculture, 6 délégués de 3000 français qui, jusqu'ici, n'avaient pas voix au chapitre.

Dans l'arrêté institutif de la représentation de ces électeurs, nous remarquons à l'article 23 :

« Les électeurs sont admis à voter par correspondance. S'ils veulent user de cette faculté, ils devront adresser leur bulletin au contrôleur civil dans une double enveloppe cachetée ».

Nous eussions préféré que ce mode de vote ne soit pas admis, car il peut donner lieu aux abus qui se sont produits pour les élections de la Chambre Mixte de Sousse; d'un autre côté, nous pensons que tout citoyen français,

qui vote par correspondance, se désintéresse de la question et qu'admettre le vote dans ce sens c'est créer un précédent dangereux car l'employé et l'ouvrier ne peuvent plus exprimer librement leur suffrage si on leur demande le vote par correspondance.

Nous remarquons, en outre, à l'article 36 : « Que les délégations ne doivent émettre aucun vœu ni prendre aucune délibération ».

Nous nous demandons, dans ces conditions, avec quel bagage les délégués se présenteront à la Conférence Consultative. Il nous semble que les délégations devraient être consultées, comme le sont les Chambres, quelques jours avant les délibérations de la Conférence Consultative, sur les questions à porter à l'ordre du jour de cette assemblée. Nous ne voyons pas très bien les délégués, sans programme arrêté, allant prendre part aux séances et défendre des questions présentées par les Chambres sans qu'aucune, émanant des délégations, soit inscrite au programme.

Ainsi que nous le disons plus haut, nous devons nous féliciter du pas fait en faveur du suffrage universel, mais nous serions heureux de voir apporter aux articles que nous signalons, les modifications qui nous semblent utiles pour que l'arrêté du Résident général soit parfait.

GEORGES VENDEL.

PROCÈS TARGE

contre la « Petite Tunisie »

Il y a quinze jours, nous avons annoncé que M. Targe, ayant cru se reconnaître dans un article paru le 4 octobre dernier, nous avait assigné en police correctionnelle pour l'audience du mardi 14 courant. M. Bellot, un des principaux témoins cités à notre requête, étant mardi, entoureur électoral et M. Targe voulant que l'audience fut complète sur l'affaire des phosphates dont il était question a consenti au renvoi de l'affaire à demain samedi 21 courant.

D'Ortès en liberté

L'instruction de l'affaire des bons de poudre d'Ortès vient d'être close. Le dossier envoyé à la Chambre des mises en accusation à Alger.

Nous croyons savoir qu'à l'heure où paraîtront ces lignes le Juge d'Instruction, d'accord avec le Procureur de la République, aura signé la mise en liberté provisoire du malheureux que nous nous refusons, jusqu'à preuve du contraire, à croire capable du monstrueux crime dont on l'accuse.

Un viol suivi d'infanticide à Zaghuan

Il nous arrive une bien grave nouvelle de Zaghuan.

Il ne s'agirait de rien moins que d'un viol dont aurait été l'objet, il y a dix ou douze mois, une jeune fille de quinze ans, d'excellente famille, de la part d'un indigène employé dans la ferme de parents de celle-ci et de la récente suppression de l'enfant, né viable, par la mère de la jeune fille, épouvantée du déshonneur qui allait rejaillir sur sa famille.

Nous tiendrons le public au courant de cette affaire qui ne manquera certainement pas de produire une profonde sensation lorsqu'on connaîtra le nom de ces malheureuses.

Dernier Appel

Un jour, quelques heures à peine, nous séparant du scrutin, qui doit être décisif. La lutte est engagée et c'est dimanche que doit se livrer la bataille.

Les affiches des deux partis ont donné plus ou moins le programme que chacun prétend soutenir; aucun n'a donné l'exact, seul vrai, qu'il veut atteindre.

Et puisque l'une des feuilles du prétendu comité républicain a l'impudent cynisme de parler d'équivoque, nous allons mettre les situations au point.

Ils osent, ces valets résidentiels, prier

d'indépendance, de liberté, de prospérité de la Colonie !

Il est juste, il est nécessaire que les électeurs se prononcent en connaissance de cause, il faut qu'ils puissent lire entre les lignes, entre les phrases ronflantes dont ce ramassis de vendus a sali les murs de la ville.

Leur programme peut se résumer en deux mots : Demander, demander sans cesse; obtenir toujours et par tous les moyens.

Les idées, les doctrines, les principes, le clan résidentiel n'en a que faire.

Qu'est-ce que ça leur fait qu'un ministre mente et fasse faillite à toutes ses promesses ?

Volontiers, ils lui pardonnent de n'avoir réalisé aucune des réformes promises.

Mais il faut qu'il donne; qu'il donne de l'argent, des concessions ou des places.

Ce n'est qu'à cette condition formelle qu'il est certain de recueillir l'enthousiasme général.

Toutes les avanies, toutes les insolences sont effacées par la prébende accordée.

Peu importe le vase pourvu que la liqueur soit bonne.

Peu importe, pour eux, le drapeau de celui qui donne, pourvu que le cadeau soit agréable.

Leur prospérité à eux, c'est ce qu'ils appellent la prospérité de la Colonie qu'ils considèrent comme une métairie qu'ils exploitent effrontément.

Et la situation plus ou moins politique qu'ils recherchent ne sert qu'à pouvoir plus librement tripoter.

Voilà leur vrai programme économique et électoral.

Il flotte entre la corruption et la pression normale, réglée, pratiquée par le gouvernement vis-à-vis du peuple, et le chantage éhonté exercé par les meneurs vis-à-vis du ministre.

Et l'institution du 3^e corps électoral !

Eh ! bien, parlons-en un peu de ce 3^e collège !

Il n'est pas discutable, en théorie du moins, que le décret du 23 février constitue un grand pas en avant vers la représentation directe de la Colonie.

Malheureusement, entre la théorie et la pratique, il y a plus d'espace encore que le poète n'en met entre la coupe et les lèvres.

Certainement, appliquée par un homme honnête et scrupuleux, cette institution offrirait de grands avantages.

Mais avec des ministres-résidents comme celui dont nous sommes affligés, on peut redouter — en ayant vu déjà de tristes exemples — que le caprice, l'autoritarisme politique s'en mêlent alors qu'on ne devrait se laisser guider que par l'amour et l'intérêt de la Colonie.

Les meilleures idées, les plus indiscutables valent ce qu'en vaut l'application.

C'est l'histoire de toutes les lois, de tous les décrets.

Il y a une notable différence, quand ils sont mis en pratique par d'honnêtes gens ou par des coquins.

Et l'officieux de mercredi indique naïvement le cas que fera le résident de la Conférence Consultative.

D'ailleurs, M. Millet, dans son discours programme à la réunion électorale du *Démocrat-Punch*, n'a pas craint, malgré la condamnation si formelle prononcée par la Colonie, dans ses différentes assemblées plénières, d'afficher sa ferme résolution de mettre en exécution l'impôt du timbre et de l'enregistrement, sinon dans toutes ses dispositions, du moins dans son principe.

L'expression d'une telle assurance est une nouvelle insolence à l'adresse de la Colonie toute entière; c'est dire qu'elle n'aura pas le courage de persévérer dans une opinion formulée à l'unanimité, qu'elle se déjugera complètement à quelques jours d'intervalle, qu'elle reculera, qu'elle capitulera.

Certainement, on acceptera de grandes modifications de détail, et même de très-grands changements dans le projet pourvu que le principe reste. Le principe est tout.

Mais toutes les atténuations promises ne dureront pas, toutes les entraves dont on a l'air aujourd'hui de l'entourer seront enlevées, les unes après les autres, fatalement, inévitablement et rapidement.

Et les convoitises déchainées par cette première victoire, n'auront pas de cesse avant qu'elles aient dévoré toute la fortune de la Tunisie, c'est-à-dire toute la Colonie.

Aux électeurs de voir s'il leur convient de donner raison à cet outrageant et terrible pronostic.

Citoyens français, consentirez-vous à mettre votre main loyale dans la main de gens qui font monnaie de tout, dont les uns vendent leur bulletin de vote, les autres leur influence ?

Accepterez-vous pour maître ou vaudrez-vous maintenir au pouvoir un homme qui, après vous avoir calomniés, conspués,

insultés, voudrait encore vider vos poches ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Et nous avons la ferme confiance que dimanche, vous voterez tous en masse contre tous ces gens-là, le déshonneur et le malheur de la Colonie.

G. VERAX.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos compatriotes qui ne sont pas inscrits sur les listes commerciales ou agricoles et qui n'auraient pas encore demandé leur inscription sur celles du 3^e collège électoral que le délai pour la clôture des dites listes expire le **MERCREDI 25 MARS COURANT**.

Que les retardataires se dépêchent et ne laissent pas passer ce délai et qu'ils aillent immédiatement, au contrôle civil de leur circonscription, demander leur inscription comme électeurs du 3^e collège électoral.

UNE HONTE !

La Chambre Mixte de Sousse a eu le toupet de faire d'un Coyetaux, ce fameux régisseur de l'Enfida, désormais célèbre par la charogne qu'il vendit à nos soldats, le trésorier de sa compagnie.

Les collègues de ce monsieur, qui ont eu assez peu de pudeur pour lui accorder leur confiance, savent-ils de quels procédés il s'est servi pour se faire élire ?

Nous allons, pour leur édification, en mettre un sous leurs yeux :

Société Agricole et Immobilière *Enfidaville, le...*
FRANCO-AFRICAIN
(Société anonyme)
Capital social : **six millions**
Durée (1 ANNUITÉ)

Monsieur X...

Ali vous porte un bulletin de vote pour l'élection à la Chambre Consultative.

Veillez en conséquence remplir les indications demandées sur l'enveloppe que vous fermerez après y avoir mis votre bulletin de vote.

La liste des électeurs vous portant comme chef de culture, inscrivez cette qualité sur l'enveloppe.

Renvoyez-moi cela par Ali que nous puissions le mettre à la poste.

Cordiales salutations.

X...

Après cela, il n'y a plus, n'est-ce pas, qu'à tirer l'échelle sur la façon de procéder des gens de l'Enfida, et les membres de la Chambre de Sousse ne pouvaient certainement faire un meilleur choix en nommant M. Coyetaux, trésorier de leur compagnie.

Nous recevons la lettre suivante :

Alger, le 15 mars 1896.

A M. le Directeur de la *Petite Tunisie*.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le Comité algérien de l'Association Orthographe m'a demandé de faire à Tunis, pendant les vacances de Pâques, une conférence publique sur la *Simplification de l'Orthographe*.

Cette conférence aura lieu pendant la durée du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, probablement le samedi 4 avril, dans un local que M. le Directeur de l'Enseignement, membre de notre comité de patronage, veut bien mettre à ma disposition.

Je vous ferai connaître exactement le lieu et la date, dès que je serai fixé moi-même.

Permettez-moi de faire appel au bienveillant concours de la *Petite Tunisie* pour attirer l'attention du public sur une question qui intéresse tous les Français, particulièrement les Français des colonies.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Directeur, avec les remerciements du Comité et les miens, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

AUG. RENARD,

Professeur de rhétorique au Lycée,
Secrétaire général de l'Association orthographe.

RÉFLEXIONS RÉTROSPECTIVES

Après lecture, dans le journal le moins indépendant de Tunis, du compte-rendu du Punch offert le 11 mars au soir, salle aux grains (pas de Millet) par le Comité d'action dite Ré-

publicaine, et, ayant assisté moi-même, en amateur, à ces agapes pantagruelsques (*style René*) je me permets, pour le plus grand bien de la véritable Colonie Française de Tunis, de rétablir les choses à leur juste valeur.

Effectivement, la salle aux grains (rien de Millet) avait du monde; mais, quel monde, grands dieux!!! Tout ce que la Tunisie compte ou peut compter de budgétaires, ou aspire à le devenir, s'était rendu à l'appel du maître; en un mot, dans cette soirée, on a joué un très curieux vaudeville que l'on pourrait sans crainte appeler: la carte forcée.

Après la gaffe sérieuse du roi René qui voulait timbrer et enregistrer de force tout son peuple tunisien, gaffe qui lui valut la désapprobation de nos gouvernants, il lui fallut réparer l'échec et mitonner tout doucement une bonne petite manifestation en sa faveur.

La Colonie malsaine de Tunis (voir commerçante) l'ayant par trop malmené, force lui fut d'avoir recours à la partie saine!! très saine!! excessivement saine!!! de la colonie (*lire, au choix, employés ou budgétaires*) pour rendre à Millet ce qui ne devait appartenir qu'à Millet, c'est-à-dire un peu de redorage de son coulant exécuté. Adonc, notre bon sire, ayant placé sous sa teste une nuict qu'il fit à dormir, sa critique sur Rabelais, accoucha (non d'une montagne) mais du troisième collègue électoral; c'était là le levier de sa grandeur, reconstituée, et, comme Archimède, il put alors s'écrier *Eureka*.

Entre sa trouvaille et le placement d'icelle, il n'existait que quelques sons de téléphone à exécuter, chose qui fut vivement faite, car les chefs de service (*lire choristes*) du gouvernement tunisien, vinrent immédiatement se ranger sous la baguette du maestro que leur fit faire une petite répétition du chœur suivant sur air resté célèbre:

Pour vingt-cinq sous, bis
On voit que c'est pas cher
Un punch sera offert, etc.

Mais, le lendemain, les pauvres diables d'employés, les petits, tout-petits ramasse-miettes du budget à qu'on avait remis la carte forcée, devaient certainement, en serrant d'un cran la ceinture, chanter sur le même air:

Pour vingt-cinq sous, (bis)
Je trouve que c'est trop cher
Car pour deux ronds bis
J'aurais pu payer un verre

Ils l'ont trouvé dure, en effet, la fumisterie; mais, en revanche, et comme compensation, il leur a été donné l'ultime satisfaction d'ouïr la voix chaude et cuivrée du grand critique de Rabelais qui a entremis une heure durant *Gargantua, Panurge, ses moutons* et ses convictions politiques, et a reçu, pour récompense de ce salmigondis, salves nombreuses et nourries d'applaudissements de son état-major, de son chef de claqué et des claqueurs et de ses collaborateurs.

A cette mémorable soirée, Millet était grand comme tout le monde, et... le monde était bien petit!!!

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nœc plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Il faut reconnaître que l'office postal a fait des progrès depuis qu'il a obtenu son autonomie.

Mais il y aurait encore beaucoup à faire. Par exemple, pourquoi une lettre pour la ville coûte fr. 0,10 d'affranchissement comme si elle était expédiée de Tabarka à Médénine? Il faut noter que l'on ne paie-rait que cinq centimes si on la confiait à la poste italienne; c'est une anomalie!

Pourquoi aussi faire payer cinq centimes par mot télégraphique? On devrait abaisser ce taux à 2 centimes et demi pour toute la Régence, et créer pour la ville des cartes-télégrammes ouvertes à 0,25 et fermées à 0,40.

Il nous revient que M. Martin, duc de la Zendala, l'intelligent et sympathique directeur du service de l'alimentation de l'Université de la rue de l'Eglise, a l'intention de nous actionner en dommages-intérêts pour le retard que nous mettons à vouloir contracter le bail que nous avons passé avec dame Themis et se dédommager des frais énormes qu'il a faits pour l'installation des locaux destinés à d'importants personnages que les rédacteurs et imprimeur de la *Petite Tunisie*.

GRAND CAFÉ GLACIER
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Entendu à la sortie du punch de la halle Eau de l'Église:

Un touriste à un électeur:
— Par-lou, monsieur. Quel est donc ce candidat au nez retroussé qui vient de tant parler?

L'électeur. — Comment, monsieur, vous ne le connaissez pas; mais c'est M. René Millet, ex-devant ministre plénipotentiaire de France en Suède et autres lieux.

Le touriste. — Mais à quoi est-il donc candidat?

L'électeur. — A la résidence de France à Tunis, et à une fiche annuelle de cent mille francs.

— ?? Tête du touriste absourdi.

Notre sympathique commissaire central nous fait filer par un certain Cocardas Kakas (?) un nom en as quelconque, ancien commissaire de police révoqué.

Nous le prévenons qu'il est éventé et brûlé, et qu'il ferait mieux de surveiller la rue St.-Jean et voir un peu ce que sont ces coups de revolver tirés la nuit dans la maison que les viveurs connaissent sous le nom de b...l humide, et qu'il a l'habitude de fréquenter.

THÉÂTRE MUNICIPAL

Le théâtre a fermé ses portes, pour quelques jours seulement. On nous annonce, en effet, que la municipalité et son honorable président M. A. Cambiaggio n'ont pas voulu laisser les membres du Congrès sans distraction pendant leur séjour dans la blanche Tunis, et l'éternel impresario M. Donchet est parti mercredi pour aller recruter une troupe d'opéra-comique et d'opérette pour la saison de Pâques.

Ce n'est pas sans un certain regret que nous avons vu terminer les représentations de la troupe de comédie.

Nous n'entendrons plus et nous ne verrons plus les élans chaleureux de Mlle Darbelly, qui a su, pendant ces soirées d'hiver, communiquer au public qui l'applaudissait, tous les sentiments, toute l'âme du personnage qu'elle représentait.

Que Mlle Darbelly nous permette de lui exprimer ici tous nos regrets de ne plus l'entendre, et tous nos remerciements, pour les saines émotions qu'elle nous a procurées.

On nous annonce pour demain samedi *Aristide Bruant* et son cabaret.

L'éloge du grand chansonnier réaliste fin de siècle n'est plus à faire car ses chansons dans la rue sont connues de tous.

Folies-Bergère

Nous avons eu mercredi les débuts triomphaux des petits *Méphistos*, duettistes miniature. Si jamais le proverbe: *La valeur n'attend pas le nombre des années*, est exact, c'est lorsqu'on l'applique à ces jeunes artistes phénomènes.

Grand succès de Mlle Delange comique excentrique, dont la diction est plus que parfaite. Jeudi prochain débuts de Mlle Cléo Dupré, comique de genre. Succès de M. Martin le zouave virtuose, à qui on demande tous les soirs le clairon de Paul Déroulède.

Samedi 21 mars (après le concert)

GRAND BAL, PARÉ, MASQUÉ

Café-Restaurant de la Gare

à MAXULA-RHADES

Tenu par Henry LEPAGNEY, propriétaire
ÉTABLISSEMENT REMIS À NEUF
dans lequel on trouvera

le plus grand confortable

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparés au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPÔT: à la Pharmacie E. NÉE

LIBRAIRIE PARISIENNE

Avenue de France (sous les arcades)

ABONNEMENT A LA LECTURE

10 Cent. par jour

DERNIERE NOUVEAUTE

VERS L'ORIENT

Notes de voyage

Par ROBERT DE FLERS

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE

de Vin de Samos

authentique) de provenance directe

Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile

CHEZ M. PAPAYANNI

Rue de l'Église, 4, Tunis

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, armurier

TUNIS — 23, Rue l-Djassira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djassira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleurs fabrications françaises et dans d'excellentes conditions.

Goûter le
CHOCOLAT DOURA
c'est l'adopter
2 FRANCS LE KILO
Dépôt: rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

Denrées Coloniales
Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS

Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Grand Café du Commerce

VENUE DE FRANCE
Chevalement de Propriétaire
PIERRE DURAND, SUCCESSION

Spécialité de Bières Françaises
d'AXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

BIÈRE BRUNE

TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

Au Galan Universel Charles Kloth. —
Riche assorti-
ment en horloge-
rie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étren-
nes et cadeaux de noces.

MONTRES RÉGULADOR

QUI-QUINA VINCENT

(Marque déposée)
Vente de Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs
dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France
Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant
en vins, rue du Soudan, près de la Gare
française — TUNIS.

EPRISE GÉNÉRALE
DE

TR. VAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
Blanchi et C^{ie}

Spécialité de Fabrication de Briquettes
agglomérées avec mâchefer

Consommateurs de Maisons dites économiques

Sur terrain ou sur particulier
Situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale BLANCHI ET C^{ie}
terrains appartenant à des particuliers

Facilités de Paiements
S'adresser au siège de la Société, route de la Glette, près la porte de Bab-el Khadra.

(Bois-Colombes)

FORIS DE LA PROVIDENCE
M. Thiénon-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières en fonte moulées de toutes espèces; Croquis, Charpentes et ponts ne fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de monter les titages et autres travaux métalliques. Après les plans qui lui seraient adressés, elle peut aussi se charger de l'exécution de plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agence sur la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper
SOIERIES alternatives, circulaires et à ruban, Mortaises, Machines à Percer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MÉTIERS, TOURNEMANS, etc. AMATEURS — BOITES D'OUTILS
BOIS, BOIS, DESSINS et tous Instruments pour le Découpage — Tour, à Sculpture, etc.
Rue de l'Église, 4, Tunis — A. TIERSOT — 16, Rue des Glacières
(HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY aux Expositions de PARIS 1889, 1894, 1903, 1905)

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Decauville

IRMANDEZ
LES
CATALOGUES
FABRIQUE DE NORIAS
de tous Systèmes
Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEURS A BAYONNE S. S. G.
- MUSTAPHA ALGER -
Maison fondée en 1859
10, Rue de l'Église, 4, Tunis

Carrues, hesses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

CHAINES
Or, argent, etc., etc
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

AU BON MARCHÉ
28 Rue d'Italie — Tunis
La maison connue jusqu'à ce jour sous le nom de Nations Unies vient de procéder à des agrandissements et créer un 2^e magasin on était tout dernièrement le *Nouveau Paris* le quel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est; vannerie, brosse-rie, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris

Le 1^{er} Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vos tubules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défraîchis, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes,
Chevrons, Linteaux à toitures
Lattes à plafond

BAPTISTIN BRÉMOND

SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1-2-3
et Rue de Belfort. — TUNIS

Seule Maison Française de

CONFISERIE-PÂTISSERIE

A. BOURRELY
TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS

SPÉCIALITÉ DE DATTES FARCIES
Grand choix d'Articles
POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc., etc.

Colis Postaux

René Delarue
14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VIN S DE FRANCE

fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RIVART

MAISON F. DUC

Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe
GIBAUD ET BICHARD, successeurs

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

— 0 —

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour

Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste
Rue Al-Djassira (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS

PELLETERIE ET PLUMES
NATURALISATION et TANNAGE

Préparation, Vente et Achat
DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX
Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

Le gérant: U. CROUZET.

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 1

Restaurant de Bourgogne
9, Rue Al-Djazira
Cuisine Bourgeoise
REPAS A LA CARTE
Pensions à des prix très modérés
Chambres Meublées

Matériaux de Construction
A. DE PARADE
20 rue d'Espagne, TUNIS
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEYRICH
SPÉCIALITÉ DE PANIS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Grande Boulangerie et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 — TUNIS
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alloth
Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.

Envoifranco d'échantillons sur demande

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments

Dépôt : rue du Portugal

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 1/2 — Sous ce caiffe, bons trois ans et deux ans, 30/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 2 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes — Paiement de titres — Paiement et escompte de coupons. Reports. — Dépôts de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS -- EMISSIONS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS
TUNIS - 24, Rue d'Italie 24 - TUNIS

MAISON FRANÇAISE
La plus ancienne de Tunis, se recommandant par la finesse de ses produits
PAR TOUS LES COURRIERS
GRAND ARRIVAGE DE FROMAGES ET BEURRE FRAIS
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

ENTREPRISE DE PEINTURE

A. CASTEL
TUNIS. - 25, rue d'Italie, 25, - TUNIS
Porure sur verre. — Enseignes imitation émail
ARMOIRES & MÉDAILLES. — VENTE DE COULEURS & VERNIS

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA Frères DÉTAIL
Entrepôts : rue des Glaciers, 10 23 29
Succursales : Rue d'Zargoun, 4
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussse; Semoules et Farine; Pétrole et Huile de Soussse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital : UN MILLION
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger
Incendies Accidents
propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures
RÉCOLTES SUR PIED
en gerbes et en meules
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'instruments et d'appareil de Chirurgie et de Médecine
Fabrique de Coutellerie en tous genres — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE
Maison de Confiance
L. THIERS, coutellier, banagiste, orthopédiste
TUNIS, 26, Rue Al-Djazira 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs, meilleurs systèmes, tondeuses pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vigneron etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures élastiques et en peau de chien, goulottes artificielles, béquilles, articles de Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes cutanées, ceintures-ventrières, articles d'appareils et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles sûrs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AU Marbres bruts et ouvrés

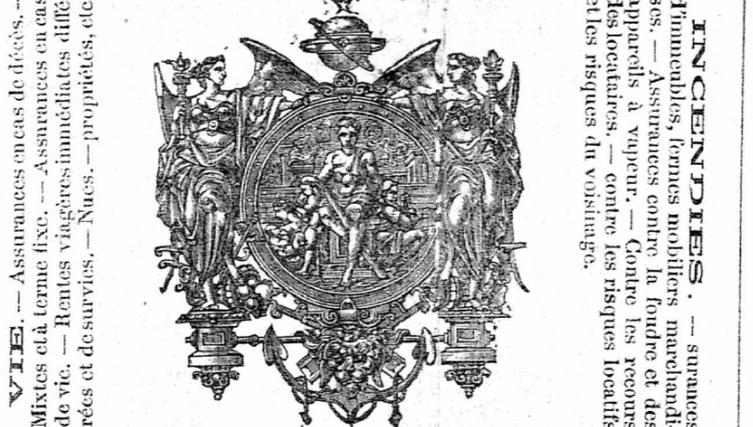
Importation directe des grandes carrières de Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

CRÈMERIE FRANCAISE

Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances
REBOURGÉON
TUNIS — 5, Rue d'Italie 5 — TUNIS
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs Cafés
TH — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT



INCENDIES. — Assurances d'immobiliers, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recrus des locataires. — Contre les risques locaux et les risques de volinage.
La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

"LE PHÉNIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
SIÈGE SOCIAL : 33, rue Lafayette. — PARIS

Agent général pour la Tunisie:
M. Ch. BAUDOT, 15, rue d'Italie. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER aîné, à Soussse; PAGLIARELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès, WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANGÈS, à La Goulette, Kram et environs; GRELL, à Medjez-el-Bab; LORTIOT, à Souk-el-Arba; GUÉNOT, à Ghardimaou et Lévy, à Kairouan.

Demandez Partout LE KINA BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

A. GAUVAIN

Dépositaire de la Maison "Saint Frères"
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22
Toiles à voiles et galvanisés — Tentés et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%.

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES (Le maison d'Agence des Billets d'aller et retour sur les chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,730,500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, Sfax, GABÈS et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J.B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST*, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%
A 2 ans..... 3%
Location de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.